**Feuille de style**

* Titre de l’article : Times New Roman, centré, gras, taille 16, sous-titre à la ligne.
* Auteur : Prénom NOM, Institution à la ligne.
* Intertitres : précédés et suivis d’un saut de ligne, gras.
* Texte justifié, Word, interligne 1,5, police Times New Roman, taille 12.
* Pas de tabulation pour les retraits de paragraphe.
* Utiliser les lettres soudées (œ, Œ).
* Mots dans une langue autre que celle du texte : en italique.
* Accentuer les capitales.
* Siècles (chiffres romains) présentés en capitales (XVIIIe siècle) avec exposant (e).
* Les références bibliographiques sont mentionnées en notes infrapaginales.

. Ouvrage : Prénom Nom, *Titre de l’ouvrage*, Ville, Maison d’édition, coll. « Titre de la collection », année, p. 54.

. Article dans un ouvrage collectif : Prénom Nom, « Titre de l’article », in *Titre de l’ouvrage*, Prénom Nom du ou des directeurs de publication (dir.), Ville, Maison d’édition, « Titre de la collection », année, p. 12-21.

. Article de revue : Prénom Nom, « Titre de l’article », *Nom de la revue*, « Titre du dossier », n°, *Titre du numéro*, année, p. 15-23.

* Majuscules dans les titres d’œuvres :

. Le premier nom suivant l’article défini prend une majuscule.

. Quand deux noms sont reliées par *et*, *ou*, la majuscule s’applique également au deuxième nom du titre.

* Abréviations : « tome » t. ; « page » p. ; « et suivante » sq. (p. 12 sq.); « et suivantes » sqq. (p. 12 sqq.) ; « chapitre » chap. ; « édition » éd. ; « directeur » dir. ; « volume » vol. ; « traduction » trad. ; « ouvrage déjà cité » *op. cit.* (en italique); « article cité » art. cit. (en romain) ; « dans le même ouvrage, ou passage » *ibid.*
* Notes : toujours en bas de page, appelées par un chiffre arabe en exposant.
* Les citations de plus de 3 lignes (dans Word) sont détachées du corps du texte sans guillemets ni alinéa ; saut de ligne avant et après ; taille 10 ; retraits de 1 cm à gauche et à droite. Les citations plus courtes sont maintenues dans le corps du texte avec des guillemets français (guillemets anglais pour une citation dans une autre citation). Les coupures ou remplacements de mots éventuels sont signalés par des crochets droits […].
* Nombre de signes maximum (notes et espaces compris) par article : 40.000, qu’il s’agisse d’un article entrant dans le cadre du dossier thématique ou de la rubrique *« Varia »*.
* Indiquer 5 mots-clés thématiques.